



SOMMAIRE

Résultats économiques des exploitations en 2023 : une nette contraction après deux années de hausse

- Un RCAI très volatil depuis 2007
- 2023 : baisse des prix et augmentation des charges
- Le résultat courant avant impôt par ETP non salarié en baisse de 38,8% sur un an
- Orientations végétales : forte diminution des résultats dans les grandes cultures après deux années favorables
- Orientations animales : productions en recul, résultats économiques mieux orientés

RÉDACTION



Clarisse Bonhomme

Chargée de missions - Service études économiques et prospective

clarisse.bonhomme@apca.chambagri.fr



Thierry Pouch

Responsable du Service études économiques et prospective

thierry.pouch@apca.chambagri.fr

Résultats économiques des exploitations en 2023 : une nette contraction après deux années de hausse

le RICA a collecté les données comptables d'un échantillon de 7 220 entreprises agricoles

La publication des résultats économiques de l'agriculture est, chaque année, un moment important pour le monde agricole. Elle est une source d'informations pour évaluer la performance économique de la branche agricole, laquelle peut être lue au travers de plusieurs indicateurs : la valeur ajoutée ; le résultat courant avant impôt (RCAI) ; dans les deux cas, par actif non salarié. Les résultats peuvent être prévisionnels, puis provisoires, avant la publication des comptes définitifs. Il est possible de reconstituer une série de ces indicateurs pour mesurer leur évolution. Leur limite réside pourtant dans leur caractère global, puisqu'il s'agit bien de la branche agricole, ce qui signifie que les résultats sont calés sur des moyennes.

Pour avoir un aperçu des résultats économiques par orientations de production, avec suffisamment de détails, et sur une période assez longue, il est recommandé de se tourner vers le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), dont les données ont systématiquement une année de décalage par rapport à celles du compte central. Pour aboutir aux résultats de 2023, le RICA a collecté les données comptables d'un échantillon de 7 220 entreprises agricoles, qui sont ensuite pondérées pour représenter les 290 000 exploitations couvertes par le champ du RICA (ce champ excluant les micro-exploitations, c'est-à-dire les structures dont la production brute standard est inférieure à 25 000 € en métropole et 15 000 € dans les départements ultra-marins).

Nous étudierons dans l'étude qui suit les données concernant le résultat courant avant impôt (RCAI) par unité de travail non salarié (ou ETP non salarié).

UN RCAI TRÈS VOLATIL DEPUIS 2007

Changements profonds depuis 1990

Avant de se pencher sur les résultats de l'année 2023, qui livrent, comme nous allons le voir, des informations cruciales sur l'état de l'agriculture française par orientations de production, dressons une chronique de ces résultats dégagés du RICA, sur une période suffisamment longue. Une telle chronique offre en effet l'opportunité d'identifier les moments de ruptures, les points d'inflexion depuis le début des années 1990. C'est d'autant plus important que c'est précisément à cette période que les conditions dans lesquelles l'agriculture a fonctionné ont changé, sous le double effet des réformes de la PAC et des Accords commerciaux multilatéraux du GATT (graphique 1).

La réforme de la PAC de 1992 provoque une première rupture. En effet, le RCAI, qui s'établissait auparavant à quelque 25 000 € en moyenne, augmente pour se fixer durablement entre 29 et 33 000 € jusqu'en 2007. Malgré des prix plutôt faibles, les dispositifs d'aides ont pu jouer leur rôle de stabilisateur dans la formation du RCAI. La période suivante, qui s'étend de 2008 à 2023, consacre la volatilité du RCAI, consécutive de celle des marchés agricoles. Au moment de la crise économique et financière de 2008-2012, le RCAI se redresse subitement, sous l'impulsion de la flambée des prix mondiaux, puis se replie sensiblement du fait de la récession qui s'installe en 2009 et du ciseau des prix (RCAI inférieur à 20 000 €). Les agriculteurs n'ont toutefois pas été durablement affectés par cette crise, puisque le RCAI se redresse entre 2010 et 2012. Les dispositifs de soutien européens, associés à une demande mondiale bien orientée jusqu'en 2013, expliquent que cet indicateur ait franchi le seuil des 40 000 € de revenu par actif non salarié. La volatilité du RCAI est pourtant bel et bien installée, et semble corrélée à l'état de l'économie mondiale.

Instabilité chronique pour l'agriculture

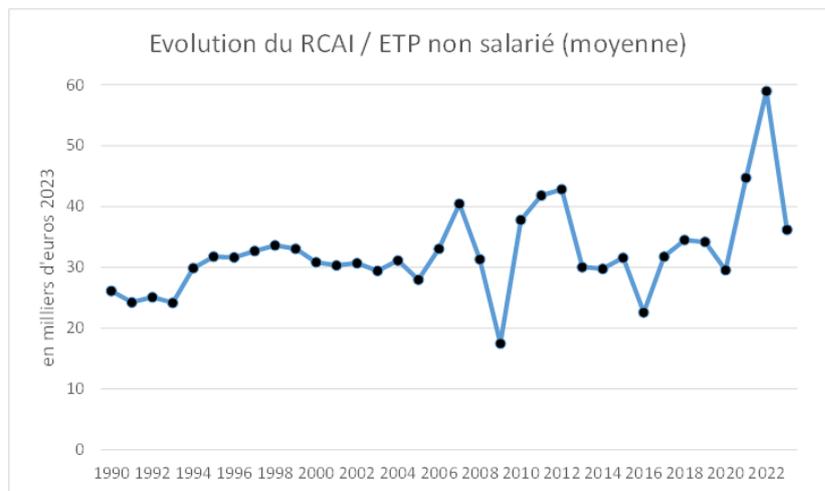
L'affaiblissement de la demande mondiale, notamment en Chine, à laquelle il convient de joindre l'effet de la sortie des quotas laitiers en 2015, occasionnant une surproduction, et les mauvaises récoltes de 2016, tire à nouveau le RCAI vers le bas, puisqu'il retrouve son niveau d'avant la crise de 2008. L'année 2020 constitue une nouvelle source de repli du RCAI, avant que celui-ci ne se redresse durablement sous l'effet de la reprise de l'économie mondiale et de la guerre en Ukraine. Le RCAI atteint les 60 000 € en 2022, un record historique sur la période observée.

2023 : BAISSÉ DES PRIX ET AUGMENTATION DES CHARGES

Ce record historique, étalé sur deux années, ne s'est toutefois pas maintenu durablement. On observe pleinement ici le lien qu'il est nécessaire d'établir entre les prix et la formation du RCAI. Mettons maintenant la focale sur l'année 2023. Les cours de marchés des céréales et oléo-protéagineux se sont fortement repliés, tout comme ceux du vin, alors que l'évolution des prix des produits animaux a été plus contrastée et manifestement plus favorable aux éleveurs.

Du côté des charges, du coût des intrants, ils affichent un nouveau record après celui de 2022, se situant à un niveau supérieur de 18,5% à la moyenne 2017-2021. En 2023, les charges des exploitations ont globalement progressé de 2,9% sous l'influence d'une augmentation du prix des engrais, achetés pour partie en 2022 (+28%), mais d'une diminution du prix de l'énergie (-10% pour les dépenses de carburants et -3,9% pour les consommations énergétiques) (graphique 2).

Evolution du RCAI / ETP non salarié (moyenne)

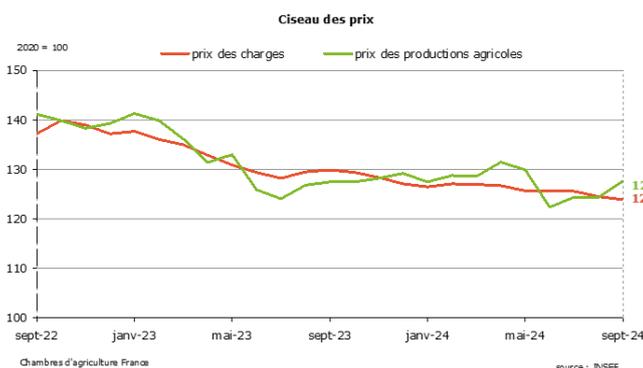


Source : Agreste-RICA

Deux années exceptionnelles se referment en 2023

Le constat général que l'on peut dresser est le suivant : l'année 2023 ferme la parenthèse des résultats records atteints en 2021, et surtout 2022, du fait de la guerre en Ukraine, qui a occasionné une grande nervosité sur les marchés agricoles, et ceux des produits de grandes cultures en particulier. On se souviendra en effet longtemps du pic de prix atteint sur le marché du blé tendre, la tonne ayant franchi le seuil des 430 € durant quelques semaines (graphique 3). Si l'année 2023 a clos deux années de bons résultats, on peut le mesurer par la chute du RCAI par ETP non salarié.

Evolution du RCAI / ETP non salarié (moyenne)



Chambres d'agriculture France

source : INSEE

Evolution des cours du blé Euronext



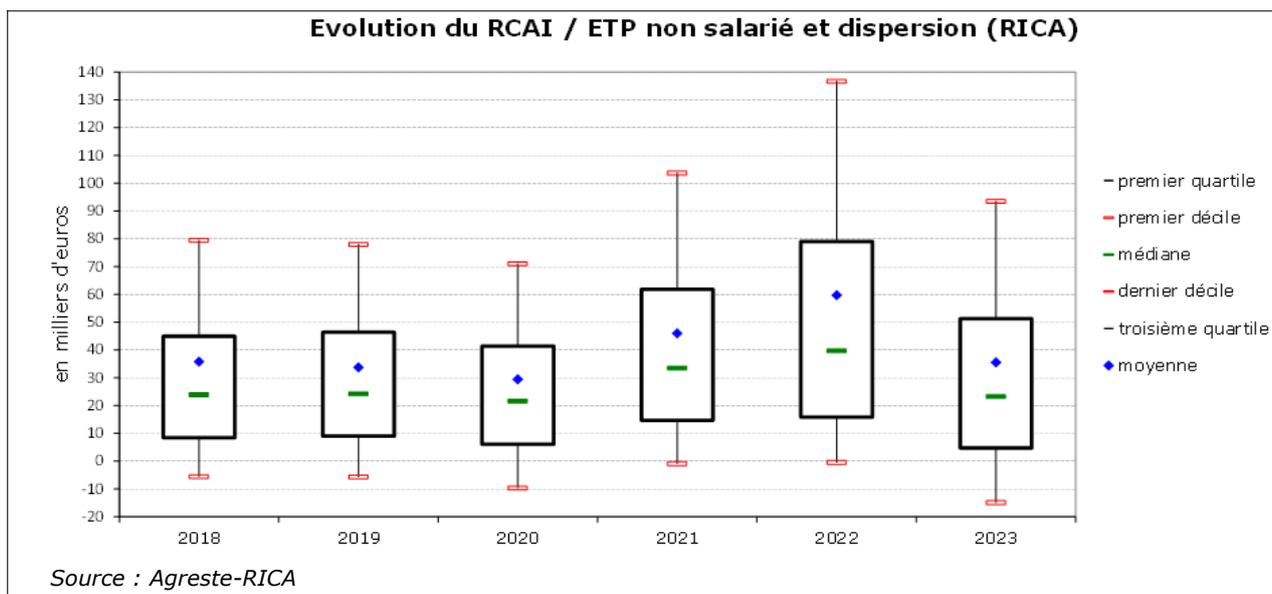
Source : Agreste-RICA

LE RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT PAR ETP NON SALARIÉ EN BAISSSE DE 38,8% SUR UN AN

36 000 € : montant du résultat avant impôt en 2023

Le RCAI moyen /ETP non salarié se chiffre à 36 195 €, en baisse de près de 40% sur un an et de 10% par rapport à la moyenne quinquennale.

Cette donnée masque des disparités importantes entre les exploitations avec un écart de 46 630 € entre le premier et le troisième quartile. Plusieurs critères contribuent à la variabilité des résultats : la taille des exploitations, le type de productions, voire la localisation géographique de l'exploitation. Cette variabilité intra-annuelle a diminué par rapport aux deux dernières années, mais reste élevée par rapport à la moyenne quinquennale. Ainsi, le résultat médian, le résultat moyen, le résultat du 3ème quartile (25% des résultats le plus élevés) et du dernier décile (10% des résultats le plus élevés) sont les plus faibles depuis 2020 (graphique 4). Mais les résultats du premier décile (10% le plus faibles) et du premier quartile (25% les plus faibles) sont au plus bas depuis 2016. Une autre information particulièrement importante est à retenir de ce panorama des résultats économiques des exploitations agricoles : la proportion d'exploitations ayant un RCAI négatif a doublé passant de 10,1% en 2022 à 20,3% en 2023.



En 2023, le RCAI/ETP non salarié moyen est de 36 195 € ; 50% des exploitations ont un résultat supérieur à 23 340 € (médiane) ; 10% ont un résultat inférieur à -14 880 € (1^{er} décile) ; 10% ont un résultat supérieur à 93 570 € (dernier décile) ; 25% ont un résultat inférieur à 4 690 € (premier quartile) ; 25% ont un résultat supérieur à 51 320 € (3^{ème} quartile).

Toutes les productions, à l'exception de l'horticulture dont les résultats moyens sont stables, sont concernées par la diminution du critère RCAI/actif non salarié en 2023.

Remarque : dans les résultats du RICA, les exploitations sont classées selon leur spécialisation. Une exploitation est classée en « bovin lait » si au moins deux tiers de son produit brut standard (PBS) sont issus de la production de lait.

ORIENTATIONS VÉGÉTALES : FORTE DIMINUTION DES RÉSULTATS DANS LES GRANDES CULTURES APRÈS DEUX ANNÉES FAVORABLES

Chute du RCAI en 2023 : -39%

On vient de rappeler que, sur un an, le RCAI par ETP non salarié avait diminué de près de 39% en 2023. Ce résultat global succède, on l'a aussi indiqué, à deux années exceptionnelles de hausses dont les facteurs ont bien été identifiés. Il s'agit maintenant d'entrer dans le détail des orientations de production, en distinguant les productions végétales et les productions animales.

Les résultats économiques des exploitations végétales sont globalement en retrait, à l'exception des exploitations horticoles. Les variations les plus marquées ces dernières années concernent les céréales et oléo-protéagineux : résultats multipliés par 2,8 en 2021, en hausse de 13% en 2022 et en retrait de 83% en 2023. En 2023, les résultats s'expliquent par une chute des prix de vente et une augmentation du prix des engrais. Le RCAI par actif moyen s'inscrit au plus bas depuis 2016 pour ces exploitations.

De sombres résultats en viticulture

L'indicateur d'Excédent Brut d'Exploitation (EBE par ETP non salarié), doit être appréhendé, dans la mesure où il exprime en quelque sorte la rentabilité de l'exploitation agricole. Il est déduit de la valeur ajoutée, de laquelle on soustrait les impôts et taxes, les charges sociales, les salaires, le fermage, et à laquelle on ajoute les subventions et les indemnités d'assurance. L'EBE par ETP non salarié moyen a reculé de 25,7% en 2023, comparativement à 2022. En céréales et oléo-protéagineux, l'EBE s'écroule de 59%, à 40 571 €. Ce résultat est, avec le RCAI par ETP non salarié, l'un des plus faibles depuis 1990, après l'année 2016.

Pour les autres grandes cultures (pommes de terre, betteraves sucrières), les baisses sont plus limitées grâce à une évolution des prix de vente plus favorables. L'EBE et le RCAI baissent toutefois respectivement de - 20% et de - 27% mais restent supérieurs aux niveaux de 2021.

En viticulture, secteur qui connaît une crise importante, en particulier dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, les baisses de l'EBE par ETP non salarié sont significatives dans le Bordelais, les Charentes, en Languedoc-Roussillon, ainsi que dans le Sud-Est. Les évolutions du RCAI par actif non salarié sont négatives avec de grandes variations entre bassins

viticoles : - 213% dans le Bordelais et - 0,8% en Val de Loire (tableau 1) (graphique 5).

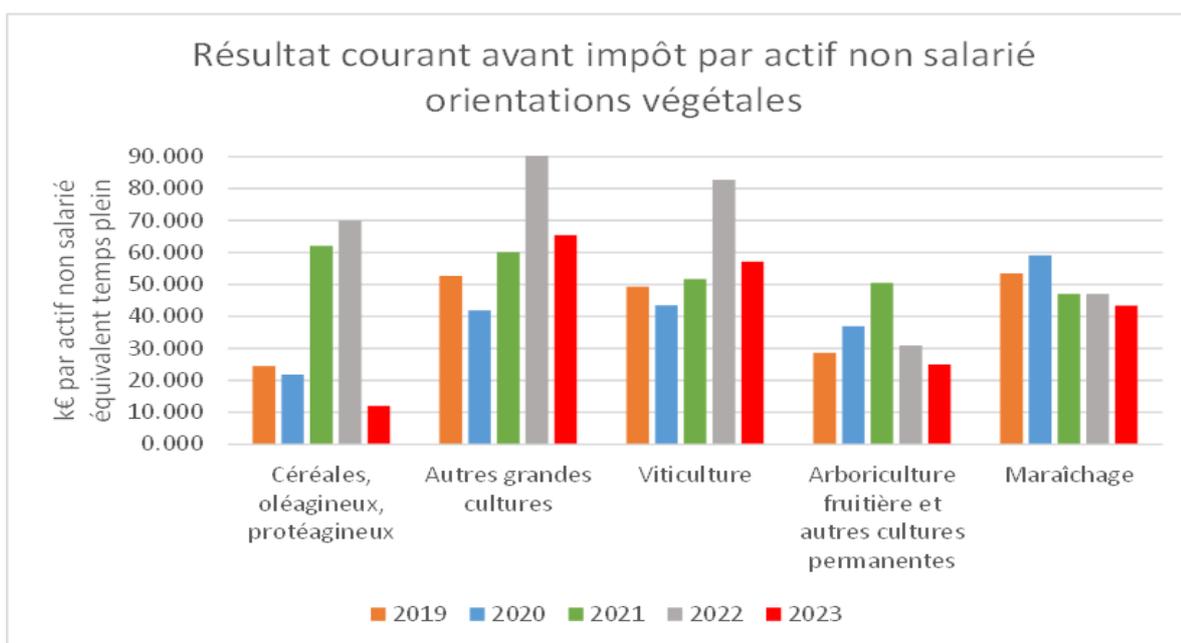
Terminons ce tour d'horizon des productions végétales par les fruits et le maraîchage. En fruits et autres cultures permanentes, l'EBE par ETP non salarié recule de 17%, tandis que le RCAI s'affaisse de - 31%. Le RCAI se fixe à 24 918 €. Du côté du maraîchage, les baisses sont respectivement de - 10,7% et de -13,4%. Le RCAI a été en 2023 de 43 381 €.

► **Orientations végétales : forte diminution des résultats dans les grandes cultures après deux années favorables (suite)**

Résultats économiques des exploitations à orientation viticole par bassins de production

	EBE/ETP non salarié	Evolution EBE/ETP non salarié en %	RCAI/ETP non salarié	Evolution RCAI/ETP non salarié en %
	2023 en €	2023/2022	2023 en €	2023/2022
Alsace	54 016	-7.2	32 267	-11.2
Bordelais	24 674	-41.0	8 013	-212.8
Bourgogne-Beaujolais	152 562	-9.4	117 485	-12.7
Champagne	151 888	-16.8	132 128	-19.0
Charentes	166 022	-47.7	110 356	-58.4
Languedoc-Roussillon	30 616	-33.2	10 031	-61.6
Sud-Est	32 620	-42.7	11 780	-67.0
Sud-Ouest	38 150	-22.1	13 133	-36.0
Val de Loire	93 960	-0.8	61 629	-0.8
Ensemble viticulture France	84 139	-24.8	57 141	-32.5

Source : Agreste-RICA



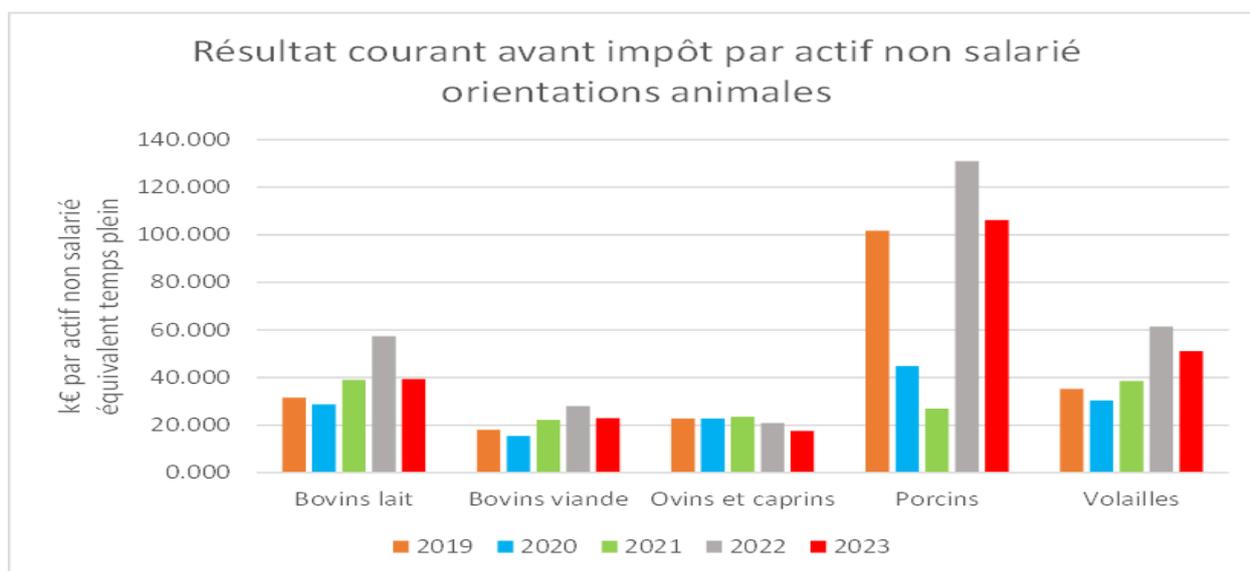
Source : Agreste-RICA

ORIENTATIONS ANIMALES : PRODUCTIONS EN RECUL, RÉSULTATS ÉCONOMIQUES MIEUX ORIENTÉS

En élevage, l'EBE moyen recule de 18%

En productions animales, les contrastes demeurent selon les orientations. Rappelons toutefois que, en raison des baisses de collectes de lait, de décapitalisation de certains cheptels, l'offre disponible étant moins élevée, les prix se sont plutôt bien tenus, en particulier en viande porcine. Cela explique que les replis de l'EBE et du RCAI soient moins prononcés qu'en productions végétales.

Pour les éleveurs laitiers, 2023 a été marquée par un recul de la production, et des disponibilités herbagères limitées par la sécheresse estivale. L'EBE par ETP non salarié a reculé de 18,5% en 2023 et le RCAI par ETP non salarié, de 31,1%. Les exploitations en zone de montagne sont manifestement moins concernées par cette dynamique baissière (-3,4% pour le RCAI). Les résultats économiques des productions bovin viande, porcines et volailles sont également en retrait (baisse du RCAI dans une fourchette comprise entre - 14 % et - 17%, et de l'EBE entre - 9 et - 18 %), avec des cours qui ont évolué en hausse pour une grande partie de ces productions. En ce qui concerne la filière volailles, l'impact de l'épizootie d'influenza aviaire a été plus limité, ce qui s'est traduit par une augmentation des productions, et une diminution des aides de crise et des indemnités d'assurance. C'est la production porcine qui enregistre le plus de variabilité entre 2019 et 2023. Sur cette production porcine, l'EBE s'est fixé en 2023 à 157 752 €, et le RCAI à 106 283€ (graphique 6).



Source : Agreste-RICA

¹En COP, le disponible est passé de 58 620€ en 2022, à 5 030€ en 2023.

LA SITUATION FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

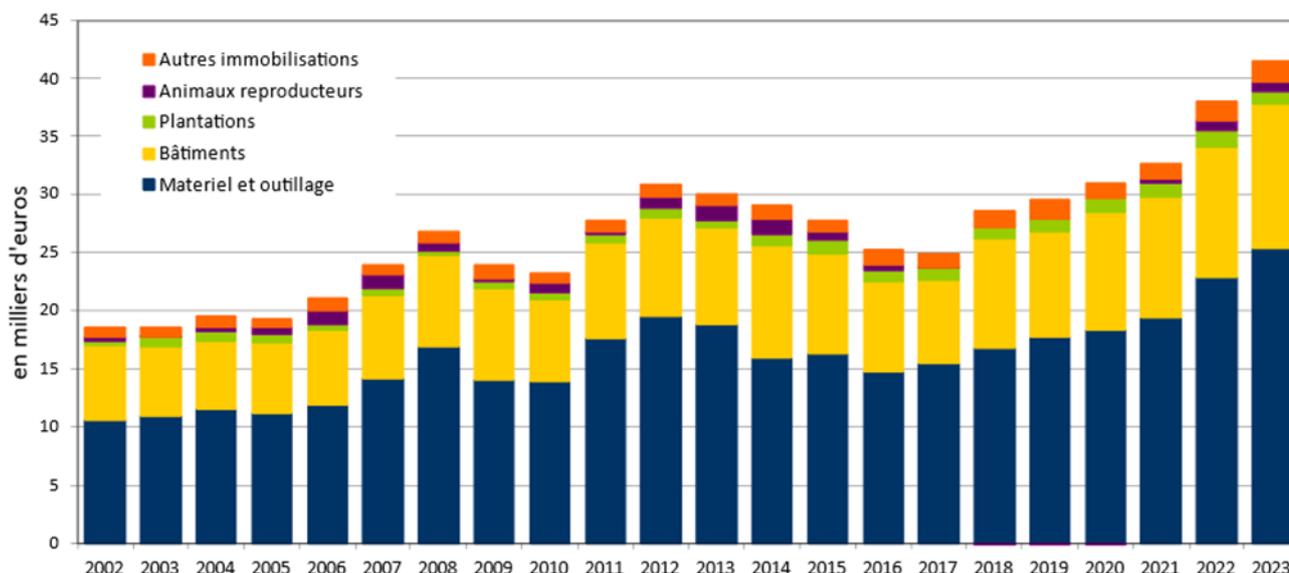
Le panorama qui vient d'être établi des résultats économiques des exploitations agricoles, à partir des données du RICA, ouvre la voie à une approche de la situation financière de ces exploitations. Dit autrement, il est suggéré de se pencher sur le niveau des ressources disponibles des exploitations. Un aspect décisif en économie puisque ces ressources conditionnent en effet les investissements à réaliser, et, en contrepartie, les échelles d'endettement. C'est pourquoi le solde disponible par actif s'obtient en soustrayant de l'EBE les annuités d'emprunts (capital et intérêts associés), et les cotisations sociales de l'agriculteur. C'est ce solde qui permet à l'exploitant agricole de se rémunérer et de préserver son outil de production.

Affaiblissement du solde disponible en 2023

En 2023, la valeur des ressources disponibles par exploitant est en forte baisse, de près de 45% par rapport à l'année précédente, où la hausse affichée était de +60% (+30% en 2021). Exprimé en valeur nominale, le solde disponible s'est fixé à 29 430 €. On retrouve ainsi le niveau d'avant la crise économique et financière de 2007, mais le disponible 2023 reste encore au-dessus des années 2009 et 2016. Bien entendu, le solde disponible par exploitation est très contrasté selon les orientations de production. La baisse est de 93,3% pour les grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux¹), en arboriculture - 40 %, et en viticulture, secteur enregistrant une contraction du disponible de près de 40% sur un an. En bovins lait, le repli est de - 37,3%.

Malgré ces évolutions annuelles, l'investissement a augmenté en 2023, confirmant la reprise de la formation de capital depuis 2018, après plusieurs années de baisses entre 2012 et 2017 (graphique 7). L'accroissement des investissements est essentiellement ciblé sur le matériel et l'outillage (majoritairement en grandes cultures), ainsi que dans les bâtiments (majoritairement en productions animales, et spécifiquement en porc). Ces deux postes représentent en effet 61% et 30% des investissements totaux (tableau 2).

Evolution des montants moyens d'investissements en agriculture par poste



Source : Agreste-RICA

► Etat des lieux de la situation financière des exploitations agricoles (suite)

Endettement moyen :
236 490 €

L'évocation des dépenses d'investissements des agriculteurs suggère de se pencher sur leurs conditions de financement - notamment les plus innovantes d'entre elles -, ce qui conduit à prendre la mesure de l'endettement des exploitations². A l'image des autres indicateurs économiques et financiers, l'endettement avait diminué en 2021 et en 2022, à la faveur des résultats exceptionnels qui ont été rappelés plus haut. L'endettement est en 2023 reparti à la hausse. L'endettement total moyen s'est fixé à 236 490€, soit un accroissement de +2,4% par rapport à 2022. Rapporté au total de l'actif des exploitations, le taux d'endettement est de 41,2%. Le poids de cet endettement dans l'EBE, indicateur dont on a souligné ci-dessus la fragilisation en 2023, s'élève à 40,2%, soit une progression annuelle de près de 10 points.

Concernant les charges financières, signalons qu'après plusieurs années de baisse, le taux d'intérêt s'est redressé et a alourdi les charges financières pesant sur les exploitations agricoles (3 870 € en moyenne, soit une hausse de +18,4% sur un an). Il s'agit d'une conséquence du durcissement de la politique monétaire de la BCE pour lutter contre les pressions inflationnistes.

L'endettement est davantage marqué en élevages orientation granivores et en exploitations céréalières, et, dans une moindre mesure en bovins lait et mixte.

Pourcentages des exploitations ayant investi en 2023

	Structures ayant investi (en %)	Structures ayant investi dans du matériel (en %)	Structures ayant investi dans des bâtiments (en %)
Céréales et oléagineux	71,3	65,7	19,5
Autres grandes cultures	77,2	64,4	26,5
Maraîchage	65,6	53,2	36,1
Horticulture	62,3	47,7	31,5
Viticulture	76,3	62,1	25,8
Fruits et autres cultures permanentes	76,5	63,7	28,4
Bovins lait	85,3	82,2	41,5
Bovins viande	79,0	71,9	22,9
Bovins mixtes	93,5	85,4	55,6
Ovins et caprins	75,0	65,0	31,8
Porcins	87,0	70,5	44,0
Volailles	74,9	65,4	41,6
Polyculture et polyélevage	77,6	68,9	29,0
Ensemble	77,1	68,1	29,6

Source : Agreste - RICA

²Sur la dimension financements innovants, voir Baptiste Andrieu, Laurent Chevalier et al. (2024), « Vers des outils de financement innovants pour l'agriculture française », Analyse, Centre d'études prospectives, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, numéro 208, décembre, p. 1-4.

2023 EFFACE LES ANNÉES FASTES

Retenir que l'indicateur RCAI par actif non salarié sur une période assez longue conduit à prendre la mesure de la forte volatilité du revenu des agriculteurs, volatilité qui, d'une certaine manière, a contribué à faire monter le mécontentement des agriculteurs, qui a atteint son point culminant durant l'hiver 2023-2024. L'année la plus difficile a été celle de 2016, puisque le RCAI atteint un point bas, avec 21 300 €. Les performances économiques médiocres de cette année-là trouvent leur source dans une récolte céréalière très faible. En revanche, l'année 2022 fut exceptionnelle, étant donné le contexte international. Le RCAI grimpe à 55 800 €. Lui succède un nouvel accès de faiblesse en 2023 comme cela vient d'être montré. Le RCAI retombe à 36 195 €, un niveau bien plus faible mais encore supérieur à celui de 2016. Au-delà de la volatilité interannuelle des performances économiques, les écarts entre les orientations productives ont été mis en valeur.

Il est possible d'élargir le spectre de l'analyse en montrant que les éleveurs d'herbivores sont beaucoup plus dépendants des aides directes, ce qui s'explique par des niveaux de revenus plus faibles, comparativement aux grandes cultures spécialisées ou à la viticulture. En moyenne nationale, les aides directes ont représenté près de 75% des revenus des agriculteurs. On comprend ainsi mieux en quoi la future réforme de la PAC, prévue pour 2027, aura un caractère décisif, une fois de plus pourrait-on dire, mais surtout au regard des résultats économiques et financiers de ces dernières années³.

CONCLUSION

Dresser l'état des lieux des résultats économiques et financiers des exploitations agricoles – lesquelles peuvent être considérées comme les unités de base de la production de biens agricoles –, doit être mis en regard des conditions dans lesquelles l'outil de production se reproduit. C'est pourquoi des indicateurs comme l'EBE et le RCAI par actif non salarié apparaissent aussi déterminants pour évaluer les besoins des agriculteurs pour reproduire, pérenniser leurs unités de production.

Tout au long de ce travail, on a vu que les conditions de la reproduction des exploitations étaient à la fois volatiles, surtout depuis le début des années 2000, et incertaines, car indissociables d'indicateurs dont l'évolution échappent le plus souvent aux agriculteurs (croissance économique, demande, politique monétaire, climat...).

L'année 2023 a clairement révélé l'état de cette incertitude, puisque la nette contraction des résultats agricoles constitue une rupture après deux années de bons, voire très bons résultats. Des résultats qui de surcroît sont intervenus dans un contexte de crise agricole, comme si, durant l'hiver 2023-2024, les agriculteurs avaient anticipé ce retournement de leurs résultats.

Incertitudes chroniques

³ Pour un panorama complet des résultats des agriculteurs, lire Vincent Chatellier (2024), « Le revenu agricole des agriculteurs et des éleveurs en France : une forte variabilité interannuelle (2010-2022) et de grandes disparités », INRAE - Productions animales, 37(3), 8281, p. 1-18.

►► Conclusion (suite)

Les résultats du RICA pour l'année 2024, seront de ce point de vue intéressants à analyser, car en dépit des mesures de politique publique qui ont été adoptées au cours du premier trimestre 2024 (réaménagement de la stratégie Ecophyto, gel de l'augmentation de la fiscalité sur le carburant agricole, simplification des dispositifs administratifs, en particulier ceux liés à la gestion de l'eau...), les marchés demeurent encaimés dans l'incertitude, incertitude se répercutant sur la formation du revenu, et, surtout, les agriculteurs ont encore à répondre à des exigences qui nécessiteront du temps et des moyens à la hauteur des enjeux de transition.

L'année 2023 a clairement révélé l'état de cette incertitude, puisque la nette contraction des résultats agricoles constitue une rupture après deux années de bons, voire très bons résultats. Des résultats qui de surcroît sont intervenus dans un contexte de crise agricole, comme si, durant l'hiver 2023-2024, les agriculteurs avaient anticipé ce retournement de leurs résultats. Les résultats du RICA pour l'année 2024, seront de ce point de vue intéressants à analyser, car en dépit des mesures de politique publique qui ont été adoptées au cours du premier trimestre 2024 (réaménagement de la stratégie Ecophyto, gel de l'augmentation de la fiscalité sur le carburant agricole, simplification des dispositifs administratifs, en particulier ceux liés à la gestion de l'eau...), les marchés demeurent encaimés dans l'incertitude, incertitude se répercutant sur la formation du revenu, et, surtout, les agriculteurs ont encore à répondre à des exigences qui nécessiteront du temps et des moyens à la hauteur des enjeux de transition.

Quant à l'année 2025, qui démarre avec un raffermissement du prix du blé par exemple (incertitude sur la production russe), mais aussi par une remontée du prix du gaz (arrêt du transit gazier par le gazoduc Bratstvo en Ukraine), devra être suivie avec une attention particulière.

L'agriculture s'est bel et bien installée dans une volatilité chronique depuis maintenant un quart de siècle. L'alternance des périodes haussières et baissières n'est pas de nature à faciliter la prise de décision chez les agriculteurs, à un moment où, pourtant, elles doivent être prises, les défis à relever étant nombreux. Incertitudes, volatilité, plus que jamais l'agriculture doit être accompagnée, encadrée, régulée, par des politiques publiques adaptées.

Des repères de plus en plus obscurs